

24

Déclaration de Djibouti
UPR of Seychelles

Merci Monsieur le Président,

La République de Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation des Seychelles et nous la remercions pour la présentation de son rapport national.

Notre délégation félicite les efforts entrepris par les Seychelles sur le droit à l'éducation grâce aux mesures et aux réformes entreprises et adoptées qui leur ont permis d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement bien avant l'échéance de 2015.

Nous saluons également le haut niveau d'instruction et le très bon taux d'alphabétisation chez les femmes aux Seychelles, grâce notamment à un accès facilité et une égalité entre filles et garçons dans le secteur de l'éducation. Cependant, nous sommes préoccupés par les barrières sociales qui empêcheraient les jeunes filles enceintes de continuer leur scolarité mais aussi de la reprendre après avoir donné naissance à un enfant. Qui plus est, les préjugés décourageraient ces jeunes mères de retourner à l'école.

Bien que la convention relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée en 2009, les personnes handicapées n'ont pas un accès adéquat à la santé, à l'information, à l'éducation et à un travail décent.

En outre, le Comité des droits de l'enfant a constaté avec préoccupation que les enfants handicapés n'étaient pas pleinement intégrés dans le système scolaire.

Dans cette optique Djibouti souhaiterait formuler les recommandations suivantes:

- **Faciliter l'accès et l'intégration des enfants handicapés dans les écoles publiques.**
- **Mettre en place des mesures de protection qui permettraient aux jeunes élèves de réintégrer le système d'enseignement ordinaire après leur accouchement.**
- **Continuer à poursuivre les mesures en faveurs de la protection des enfants**

Je vous remercie Monsieur ...